

Des nouvelles du maire de Bovel

Ci-dessous message de José Mercier, Maire de BOVEL.
Juste le temps de rentrer à la maison que tu reçois déjà le jugement chez toi !
Mais peut-être était-il déjà prêt avant l'audience, allez donc savoir ?
A vous déguster de tout !

Stop Linky Infos Libres 47

Marie-Hélène

Bonjour à tous,

Le TA de Rennes n'aura pas réfléchi longtemps pour décider d'écarter la question du respect du RSD et de la prévention des risques incendie. Ci joint son jugement sommaire de suspension, n'évoquant rien de mon arrêté, du non respect de textes prescrivant le remplacement de la platine support par des matériaux auto extinguibles, et se contentant de mettre en doute l'applicabilité du pouvoir de police du maire pourtant chargé de faire respecter les prescriptions du règlement sanitaire départemental, au motif qu'il n'y a pas de péril imminent.

Je produirai avec Artemisia un nouvel arrêté début janvier.

Bon week end à tous

José Mercier Maire de Bovel

Stop Linky France - plateforme virtuelle d'information et de mise en relation nationale
<https://stoplinky-france.webnode.fr/>

L'annuaire des collectifs anti linky est sur ce lien : <http://www.stoplinky88.fr/les-collectifs-anti-linky-en-france/>

Pour vous désabonner: <mailto:reseau_nat_anti_linky-unsubscribe@lists.riseup.net>

Consulter la charte de la liste :

https://lists.riseup.net/www/d_read/reseau_nat_anti_linky/Charte/